



**Présentiel**

## Vos rendez-vous formation 2022

### Région Sud-ouest

- Agen
- Biron
- Bordeaux
- Limoges
- Perpignan
- Rodez (Millau, Aurillac)
- Toulouse

Les dates sont régulièrement actualisées ou modifiées.

Rendez-vous directement dans la rubrique « **Rechercher une formation** » pour avoir les informations en temps réel.

**Vous ne trouvez pas le thème qui vous intéresse dans votre région ?**

**Pensez aux formations à distance** : e-learning et classe virtuelle

Inscrivez-vous sur [www.cerprouenformation.fr](http://www.cerprouenformation.fr)

ou via le **bulletin d'inscription**





Présentiel

### THÈMES INCONTOURNABLES, INSCRIVEZ-VOUS :

<b>DPC</b>	<b>Vaccination à l'officine</b>	27/01/2022 ou 05/07/2022 ou 06/10/2022
	<b>Perfusion à domicile</b>	08/02/2022
<b>DPC</b>	<b>Contraception et santé de la femme</b>	10/03/2022 ou 03/11/2022
<b>DPC</b>	<b>TROD angine à l'officine et antibiorésistance</b>	22/03/2022 ou 05/10/2022
<b>DPC</b>	<b>Interactions médicamenteuses</b>	04/04/2022
	<b>Aromathérapie</b>	03/05/2022
<b>DPC</b>	<b>Perte d'autonomie de la personne âgée</b> Formation mixte : e-learning (4h) + présentiel 1 jour	Accès e-learning : 19/04/2022 + présentiel : 19/05/2022
	<b>Techniques de ventes</b>	15/06/2022
	<b>Accueil du patient âgé au comptoir (développement MAD)</b>	29/09/2022
	<b>Plaies et cicatrisation</b>	17/10/2022
<b>DPC</b>	<b>Conseil associé à l'ordonnance</b>	17/11/2022
<b>DPC</b>	<b>Accompagnement des patients sous chimiothérapie orale</b>	29/11/2022

**DPC** Pharmacien et préparateur    **DPC** Pharmacien

Inscrivez-vous sur [www.cerprouenformation.fr](http://www.cerprouenformation.fr)

Les formations indiquées **DPC** permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel

### THÈMES INCONTOURNABLES, INSCRIVEZ-VOUS :

	<b>TROD angine à l'officine et antibio-résistance</b>	10/02/2022 ou 28/09/2022
	<b>Vaccination à l'officine</b>	11/02/2022 ou 04/10/2022 ou 22/11/2022
	<b>Contraception et santé de la femme</b>	11/03/2022
	<b>Conseil vétérinaire</b>	24/03/2022
	<b>Accompagnement des patients sous chimiothérapie orale</b>	05/04/2022
	<b>Alimentation et activité physique</b>	13/04/2022
	<b>Interactions médicamenteuses</b>	13/06/2022
	<b>Perfusion à domicile</b>	20/09/2022
	<b>Perte d'autonomie de la personne âgée</b> Formation mixte : e-learning (4h) + présentiel 1 jour	Accès e-learning : 08/11/2022 + présentiel : 08/12/2022

 Pharmacien et préparateur  Pharmacien

Inscrivez-vous sur [www.cerprouenformation.fr](http://www.cerprouenformation.fr)

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel

### THÈMES INCONTOURNABLES, INCRIVEZ-VOUS :

	TROD angine à l'officine et antibiorésistance	08/02/2022
	Aromathérapie	24/03/2022 ou 13/09/2022
	Alimentation et activité physique	12/04/2022
	Contraception et santé de la femme	03/05/2022
	Vaccination à l'officine	14/06/2022 ou 27/09/2022
	Conseil associé à l'ordonnance	18/11/2022

 Pharmacien et préparateur  Pharmacien

Inscrivez-vous sur [www.cerprouenformation.fr](http://www.cerprouenformation.fr)

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel

### THÈMES INCONTOURNABLES, INCRIVEZ-VOUS :

	TROD angine à l'officine et antibiorésistance	09/02/2022
	Vaccination à l'officine	10/02/2022
	Aromathérapie	22/03/2022
	Accompagnement des patients sous chimiothérapie orale	07/04/2022
	Alimentation et activité physique	12/05/2022
	Techniques de ventes	17/05/2022
	Accueil du patient âgé au comptoir (développement MAD)	09/06/2022
	Plaies et cicatrisation	04/10/2022
	<b>Perte d'autonomie de la personne âgée</b> Formation mixte : e-learning (4h) + présentiel 1 jour	Accès e-learning : 17/10/2022 + présentiel : 17/11/2022
	Interactions médicamenteuses	01/12/2022
	Contraception et santé de la femme	08/12/2022

 Pharmacien et préparateur     Pharmacien

Inscrivez-vous sur [www.cerprouenformation.fr](http://www.cerprouenformation.fr)

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel

### THÈMES INCONTOURNABLES, INSCRIVEZ-VOUS :

 Alimentation et activité physique	15/04/2022
 Contraception et santé de la femme	11/05/2022
 Perte d'autonomie de la personne âgée Formation mixte : e-learning (4h) + présentiel 1 jour	Accès e-learning : 02/05/2022 + stage : 02/06/2022
 Vaccination à l'officine	12/09/2022 ou 13/09/2022 ou 14/09/2022
 TROD angine à l'officine et antibiorésistance	21/09/2022
 Accueil du patient âgé au comptoir (développement MAD)	11/10/2022
 Accompagnement d'une pathologie grave à l'officine	22/11/2022

 Pharmacien et préparateur     Pharmacien

Inscrivez-vous sur [www.cerprouenformation.fr](http://www.cerprouenformation.fr)

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel

## THÈMES INCONTOURNABLES, INSCRIVEZ-VOUS :

### RODEZ

<b>DPC</b>	Interactions médicamenteuses	07/02/2022
	Plaies et cicatrisation	14/02/2022
<b>DPC</b>	Accompagnement des patients sous chimiothérapie orale	21/03/2022
	Mieux communiquer grâce à la méthode DISC	04/04/2022
<b>DPC</b>	Accompagnement d'une pathologie grave à l'officine	19/04/2022
<b>DPC</b>	Vaccination à l'officine	19/09/2022
<b>DPC</b>	Interactions médicamenteuses	26/09/2022
	Accueil du patient âgé au comptoir (développement MAD)	04/10/2022
<b>DPC</b>	TROD angine à l'officine et antibiorésistance	10/10/2022
<b>DPC</b>	Perte d'autonomie de la personne âgée Formation mixte : e-learning (4h) + présentiel 1 jour	Accès e-learning : 18/09/2022 + présentiel : 18/10/2022
	Perfusion à domicile	05/12/2022

### AURILLAC

<b>DPC</b>	Accompagnement d'une pathologie grave à l'officine	08/04/2022
	Accueil du patient âgé au comptoir (développement MAD)	03/10/2022

### MILLAU

<b>DPC</b>	Accompagnement d'une pathologie grave à l'officine	21/04/2022
	Accueil du patient âgé au comptoir (développement MAD)	06/10/2022

**DPC** Pharmacien et préparateur    **DPC** Pharmacien

Inscrivez-vous sur [www.cerprouenformation.fr](http://www.cerprouenformation.fr)

Les formations indiquées **DPC** permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation **DPC**. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel

### THÈMES INCONTOURNABLES, INSCRIVEZ-VOUS :

	Conseil vétérinaire	22/03/2022
DPC	Alimentation et activité physique	14/04/2022
DPC	Contraception et santé de la femme	10/05/2022
	Accueil du patient âgé au comptoir (développement MAD)	02/06/2022
DPC	Vaccination à l'officine	20/09/2022
	Perfusion à domicile	06/12/2022
DPC	Perte d'autonomie de la personne âgée Formation mixte : e-learning (4h) + présentiel 1 jour	Accès e-learning : 09/11/2022 + présentiel : 09/12/2022

 Pharmacien et préparateur  Pharmacien

Inscrivez-vous sur [www.cerprouenformation.fr](http://www.cerprouenformation.fr)

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)



# DÉCOUVREZ AUSSI TOUTES VOS AUTRES FORMATIONS DISPONIBLES À DISTANCE :



## Classes virtuelles 7h

Développez pleinement vos connaissances en direct avec le formateur :

- Accompagnement des patients sous chimiothérapie orale
- Allaitement et conseil officinal
- Conseil en médecines naturelles
- Optimisation du back office
- Pédiatrie : suivi de la naissance au jeune enfant
- Sevrage tabagique



## E-Learning

Formez-vous en ligne à votre rythme sur de nombreux thèmes :

- Anticancéreux oraux
- Fatigue, troubles du sommeil
- Pathologies ORL
- Santé de la femme
- Tests antigéniques
- TROD angine
- Vaccinations grippe et COVID-19...



## Classes virtuelles 1h30

Décryptez l'actualité sur vos sujets du moment en direct avec le formateur :

- Boostez la rentabilité de votre officine grâce à la qualité
- Les nouvelles missions : pourquoi et comment ?
- Maîtriser vos indicateurs de performance
- Mener efficacement vos entretiens de recrutement
- PDA : comment la mettre en place à l'officine ?
- Réseaux sociaux ...

Retrouvez votre offre complète de formation sur

[www.cerprouenformation.fr](http://www.cerprouenformation.fr)



Présentiel 1 jour :



€ 329€HT\*

🕒 9h-17h30\*\*

Perte d'autonomie :

11h (4h e-learning à terminer avant la journée présentielle 7h)

€ 529€HT\*\*\*

## BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION PRESENTIELLE

### INFORMATIONS À COMPLÉTER ET À RETOURNER À

contactformation@cerprouenformation.fr au plus tard 10 jours avant la formation ou par fax au 02 35 52 91 25



TOUS LES CHAMPS DOIVENT ÊTRE REMPLIS POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION.

Je m'inscris (précisez les informations suivantes) : Lieu : \_\_\_\_\_

Thème et date : \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur et les conditions générales de vente CERP Rouen Formation disponibles sur [www.cerprouenformation.fr](http://www.cerprouenformation.fr)\*\*\*\*

**PHARMACIE :** Nom \_\_\_\_\_ Code client \_\_\_\_\_ Email pharmacie \_\_\_\_\_

**STAGIAIRE :** Nom, Prénom \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_

N° RPPS 100 Date \_\_\_\_\_ Email stagiaire \_\_\_\_\_

de naissance \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_

CERP Rouen Formation se réserve la possibilité de supprimer une session jusqu'à cinq jours avant sa date si le nombre de participants est jugé insuffisant \*Prix comprenant la formation, les documents remis pendant le stage, le déjeuner et les pauses-café. \*\*Horaires données à titre indicatif.\*\*\*Tarif comprenant le e-learning à terminer obligatoirement avant le stage, les documents remis pendant le stage, le déjeuner et les pauses-café. \*\*\*\*Conformément aux CGV et à la charte des données personnelles consultable sur [www.cerprouenformation.fr](http://www.cerprouenformation.fr), les données personnelles collectées dans ce bulletin ont pour seul objet de rendre le service souscrit, d'en assurer le suivi administratif et de fournir les attestations aux participants.

Suivez-nous sur



CERP Rouen Formation est un organisme certifié



CERP Rouen Formation SAS au capital de 300 000 euros - 39, rue des Augustins - 76000 Rouen - Tél. : 02 35 12 19 89

Fax : 02 35 52 91 25 - 810 700 534 RCS Rouen - Code APE 8559A - Numéro de TVA intracommunautaire FR 50 810700534

Déclaration d'activité de l'organisme de formation enregistrée sous le numéro 23 76 05316 76 auprès de la Préfecture de Normandie.

